

rapides du langage; l'altération matérielle des mots semble avoir trouvé son terme; les lois qui en règlent les rapports deviennent plus fixes; l'émission des mots nouveaux se ralentit, car il en a été créé un nombre suffisant à exprimer une grande quantité d'idées et leurs nuances principales. Tout cela autorise assurément à dire qu'alors la langue a été fixée, si l'on n'attache à ce mot aucun sens absolu. Mais si l'on entendait qu'elle fut livrée à l'avenir comme un dépôt, pour qu'il en fit une garde fidèle, comme une arche sainte à laquelle on ne peut toucher sans que la main ne se dessèche, on serait forcé de nier qu'une langue puisse jamais être fixée. Le sens des mots sera toujours étendu, restreint, détourné; des mots seront aussi créés, abandonnés, renouvelés, selon les besoins d'une nation active et progressive. Le siècle de Louis XIV n'a pas clos définitivement le dictionnaire, parce qu'il n'a pas donné le dernier mot de l'esprit humain.

La parole ne reste jamais en arrière des idées. Toute civilisation, même au moment de son développement le plus rapide, a une langue à sa taille et n'est pas exposée, comme un enfant qui grandit, à porter une robe trop courte de plusieurs doigts. Par la même raison qu'il n'y a pas de langue universelle, il n'y en a pas non plus de complètement immobile: Le même idiôme ne peut pas plus être commun à tous les temps qu'il ne peut s'étendre à tous les lieux; car chaque époque, de même que chaque peuple, doit réfléchir dans sa parole, son génie et sa nature.

Une langue ne se conserve à jamais dans le même état que si elle est devenue langue morte. A ce prix seulement elle se maintient inaltérable entre les feuillets des livres où elle repose, comme les momies dans leurs tombeaux et sous leurs bandellettes. Ou si cette langue n'est pas morte, il faut qu'elle appartienne à un peuple mort, enchaîné par la servitude, hébété par la misère. L'immobilité d'une langue mesure exacte-